

Réf: Dossier 438556

Avis de constitution

SOCIETE « POISSON PAYED »

Siège ABIDJAN COCODY PLATEAU DOKUI , Lot 650
Ilot 55 NON LOIN DE LA PAROISSE SAINTE MONIQUE, Lot
650, Ilot 55

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/08/2025 , et enregistrés au CEPICI le 22/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « POISSON PAYED »

Objet : Importation des poissons et viandes congelées

Import-export

Et généralement toutes opérations financières, commerciales,

industrielles, mobilières et immobilières se rapportant

directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en

faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY PLATEAU DOKUI , Lot 650
Ilot 55 NON LOIN DE LA PAROISSE SAINTE MONIQUE, Lot 650, Ilot 55

Dirigeant(s) M DALLY JEAN-YVES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08978 du 28/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53074/GTCA/RC/2025 du 28/08/2025

